

Lucerne, le 17 mars 2010/JW

Chers Présidents des disciplines, régions et clubs,

Nous avons le plaisir de vous fournir quelques informations actuelles et de première main sur certains développements réjouissants.

Négociations couronnées de succès: forum GA / OFAC suivi d'actes

Brève rétrospective: au début décembre, les dirigeants des associations aéronautiques (AéCS, Aérosuisse, AOPA, Association suisse des aérodromes, Association suisse des entreprises aérotechniques / ASEA, European Business Aviation Association / EBAA), ainsi que des intervenants concernés appartenant à l'aviation générale (représentants du groupe dit d'Egerkingen), ont rencontré la Direction administrative de l'Office fédéral de l'aviation civile pour le forum GA / OFAC. L'invitation émanait de l'OFAC, suite à l'intensification de la mauvaise humeur du côté de l'aviation générale, face aux procédés de l'Office pour la mise en œuvre des nombreuses réglementations. «Si notre travail de régulation se heurte à une acceptation aussi mauvaise, il en résulte un problème de "safety". Les prescriptions de sécurité ne peuvent déployer leurs effets que si elles sont acceptées et mises en œuvres par les intervenants concernés», avait alors déclaré Peter Müller, Directeur de l'OFAC. Il s'agit maintenant de fixer des priorités, car il n'est plus possible de suivre le rythme de la réglementation. L'autorité de surveillance entend présentement "exfiltrer" certains thèmes et élaborer ces prochaines semaines, de concert avec l'Aéro-Club de Suisse et Aérosuisse, de possibles amorces de solutions pour une amélioration de la situation (l'AéroRevue en rend compte dans le numéro 2/2010, pages 36-37).

La discussion annoncée entre la Direction de l'OFAC, Beat Neuenschwander (Président central de l'Aéro-Club de Suisse) et Paul Kurrus (Président d'Aérosuisse) s'est donc tenue le 2 mars 2010, débouchant sur un remarquable succès grâce à d'opiniâtres négociations. Ainsi que Peter Müller l'a communiqué aux participants du forum dans une lettre datée du 10 mars 2010, 40 thèmes au total ont été dégagés "par filtrage", et sont maintenant traités dans quatre groupes de travail. Vous trouverez ce courrier ci-joint, pour votre information.

Il est éminemment réjouissant que l'OFAC ait reconnu l'importance et l'urgence d'un changement quant à la situation difficile que vit l'aviation générale. Mais il incombe aussi aux parties concernées de contribuer elles-mêmes, constructivement, à une décrispation de la situation présente en matière de réglementation.

Succès politiques: oui à l'article sur la promotion de la relève, non à la taxe de surveillance

Lors des débats sur la Révision partielle I de la Loi sur l'aviation mardi matin, le Conseil national a pris d'importantes décisions, avec répercussions positives pour l'aéronautique. Ainsi l'introduction prévue d'une nouvelle taxe de surveillance a-t-elle été nettement rejetée, le financement des postes supplémentaires à l'OFAC ne devant donc pas être à la charge de l'aviation. L'article sur la promotion de la relève par contre, dont le Conseil fédéral sollicitait la suppression, demeure (avec nouvelle formulation) dans la Loi sur l'aviation, le Conseil ayant consenti à une proposition de minorité soumise par le conseiller national Urs Hany. Ainsi la base légale est-elle créée pour l'encouragement (prévu dans le Rapport sur l'aviation) des formation et perfectionnement aéronautiques, de même que pour la recherche et le développement dans l'aviation. Ces résultats vont tout à fait dans le sens souhaité par l'AéCS, qui s'était par avance intensivement investi sur ces questions auprès des milieux politiques (voir www.aeroclub.ch, News du 1^{er} mars). L'AéCS peut maintenant tabler sur un réseau politique de 18 parlementaires favorables à l'aviation. Ceux-ci reçoivent régulièrement l'AéroRevue et sont contactés pour tous sujets politiques. Ayant en outre été présent à toutes les rencontres du Groupe parlementaire aviation, le Président central a personnellement discuté de thèmes aéronautiques essentiels avec divers conseillers nationaux. Il reste à espérer que le Conseil des États fera chorus

aux décisions du Conseil national. L'AéroRevue numéro 5, fin avril, présentera un compte-rendu détaillé sur ces débats actuels au Conseil national.

Assemblée des délégués de l'Aéro-Club de Suisse à Avenches

Le 13 mars 2010 à Avenches s'est tenue l'Assemblée des délégués de l'Aéro-Club de Suisse – entièrement placée sous le signe des «100 ans d'aviation en Suisse». Cette AD a constitué le véritable coup d'envoi de l'année jubilaire. Quelque 300 délégués, hôtes et personnalités des médias ont assisté à cet événement d'ambiance joyeuse, parmi lesquels: Claude Nicollier, notre orateur invité, astronaute et pilote; Harry Hohmeister, CEO de Swiss; Adrian Amstutz et Max Binder, conseillers nationaux; Peter Müller, Directeur de l'OFAC; Hansruedi Fehrlin, Président de Pro Aéro; Paul Kurrus, Président d'Aérosuisse; et Werner Ballmer, Président de l'ASA.

Dans sa rétrospective de l'année, le Président central Beat Neuenschwander a évoqué les nombreuses requêtes, prises de position et interventions de la fédération faîtière de l'aviation légère et du sport aérien. Parmi les thèmes ayant occupé l'AéCS et presque toutes ses disciplines et régions, mentionnons par exemple les redevances, l'Ordonnance sur les atterrissages en campagne, les sites d'atterrissage en montagne, les zones de vol à voile, les adaptations structurales de l'espace aérien, les questions environnementales, les zones de calme, les inspections et les questions des licences, etc.. L'AéCS réclame en particulier l'élaboration d'une stratégie de niveau supérieur pour l'espace aérien, qui remplacerait à plus long terme les "rafistolages" effectués chaque année et accroîtrait tant la souplesse que la sécurité pour tous les usagers de l'espace aérien.

Considérée du point de vue politique, 2009 a été une année importante pour l'AéCS, avec deux thèmes centraux passant au premier plan: l'impôt sur les huiles minérales avec modification connexe de l'article 86 de la Constitution fédérale, et la première partie de la révision de la Loi sur l'aviation avec la préparation des débats au Parlement. En interne à la fédération, l'AéCS a résolument mis en œuvre les mesures d'économie annoncées l'année dernière, ce qui a contribué à une assise financière plus robuste ainsi qu'à une clôture annuelle positive. Vous trouverez davantage d'informations sur l'Assemblée des délégués dans l'AéroRevue n° 5, fin avril.

Comme vous pouvez le constater, l'Aéro-Club de Suisse s'implique activement et en première ligne pour les intérêts de l'aviation légère et de ses membres. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de la confiance que vous nous témoignez.

Avec nos meilleures salutations.



Beat Neuenschwander
Président central de l'AéCS



Jürg Wyss
Chef du Ressort Communication à l'AéCS

Annexe: courrier de l'OFAC, „Poursuite de l'élaboration des propositions pour le forum GA / OFAC“